



Ce territoire de bocage est constitué de deux plateaux d'altitudes différentes. À leur jonction, une ligne de relief formée de coteaux en pentes douces. Cette rupture dessine un arc de cercle partant de Montluçon, passant par la Chapelaude, pour finir sur Épineuil (département du Cher) et forme un palier intermédiaire le long de la vallée du Cher au nord de Montluçon. Comme beaucoup de territoires de marges, celui-ci s'apparente déjà aux paysages du département voisin du Cher.

1. SITUATION

Situé à l'extrémité ouest du département de l'Allier, le Bocage du Bas-Berry est limité au nord-ouest par le département du Cher et au sud-ouest par le département de la Creuse. À l'est, c'est la vallée du Cher (8.03) qui forme sa limite. Cette vallée présente un profil très différent au sud et au nord de Montluçon : au sud, elle adopte un profil en gorges étroites et un cours sinueux et au nord, elle est très ouverte et large. Ces variations induisent des variations frontalières avec l'ensemble des paysages du Bocage du Bas-Berry.

Cet ensemble appartient à la famille de paysages : 5. Le bocage.

Les unités de paysages qui composent cet ensemble : 5.02 A Plaine de Chazemais / 5.02 B Vallée de Sidiailles / 5.02 C Plateau de la Chapelaude / 5.02 D Vallée de la Magieure / 5.02 E Plateau de Quinssaines / 5.02 F Collines de Prémilhat.

2. GRANDES COMPOSANTES DES PAYSAGES

2.1 L'ANCIEN "PAYS DES CHÂTAIGNIERS"

L'atlas départemental des paysages de l'Allier appelle cette région : «le Pays des châtaigniers», du fait qu'au siècle dernier, on rencontrait dans cette zone un nombre important de châtaigniers. Aujourd'hui, leur présence est plus relative et modeste, signe de l'évolution des pratiques agricoles.

2.2 LES RESTES DU BOCAGE

Si les prairies de fauche ou les pâtures couvrent une grande partie de cet ensemble de paysages, de grandes cultures ont été introduites. Selon les secteurs, le bocage a été démantelé en partie. Près des bourgs et hameaux, et sur les pentes les plus fortes de cet espace vallonné, le maillage est encore dense. Les haies sont constituées d'une strate arbustive continue et régulièrement entretenue qui ferme les parcelles. Elles sont taillées basses, accompagnées d'alignements d'arbres d'espacement variable. Le chêne est de loin l'essence dominante. Il présente des silhouettes très différentes selon l'âge et le mode de taille (têtard, émondé, écorné) des arbres.

5.2



Aux alentours de Saint-Désiré



Bocage résiduel sur le plateau de Saint-Désiré



Vue d'ensemble de bocage du Bas-Berry jusqu'à la vallée du Cher depuis Sainte-Agathe

2.3 LES SECTEURS OÙ LES HAIES ONT ÉTÉ LES PLUS ARRACHÉES

Certains secteurs de l'ensemble de paysages ont fait l'objet d'arrachages en masse des haies du bocage. C'est le cas par exemple de la zone du ruisseau de la Vallas près de Saint-Désiré. Dans le bocage non loin du cours d'eau, les haies ont en grande partie disparu. Les alignements de chênes ont été laissés sur les limites de l'ancien découpage des parcelles. Il ne reste qu'une prairie d'élevage très étendue, ponctuée et ombragée d'alignements de chênes. Les haies au bord des routes ont été conservées. Certaines sont des vestiges de haies plessées. Le long d'un fossé a été planté un alignement de saules. Il délimite une parcelle d'exploitation de peupliers déjà hauts.

2.4 DE PETITS HAMEAUX DISPERSÉS ET DES VILLAGES OU BOURGS DE PETITE TAILLE

Les hameaux dispersés regroupent rarement plus d'une dizaine d'unités. Le maillage très dense des bocages aux abords des groupements bâtis masquent les silhouettes. Les principaux villages sont de taille réduite (de cent à mille habitants).

2.5 DES FORMES DE BOURGS DÉNOTANT UNE IMPORTANTE ACTIVITÉ RURALE ANCIENNE

La singularité des trois places d'Audes

Le bourg d'Audes s'allonge le long de la route départementale D70. Sa particularité est le nombre de ses espaces publics. Trois places qui constituent des élargissements de la route lors de son passage à travers le bourg : place de la croix, place centrale du monument aux morts, place allongée de l'église. Sur chacune, il reste quelques platanes. Sur la place centrale, une bascule ancienne dans un coin témoigne de l'usage de marché aux bêtes de ces espaces publics.

Le pré de Chazemais

Chazemais est un bourg-église au carrefour de plusieurs routes. Autour du carrefour, les espaces publics réaménagés sont d'une superficie importante pour le bourg. Un pré permet de rejoindre l'église sans passer près de

la voirie. Il est séparé des places par un muret ancien. Un lampadaire communal éclaire le petit sentier la nuit. L'espace est singulier. Sur l'espace devant l'église, un jeune arbre a été planté. Pour protéger ses abords, trois pierres cubiques ont été posées en triangle à ses pieds.

2.6 UNE FAIBLE DENSITÉ BOISÉE

Le bois de la Loeuf (L'Alloeuif), près de Chambérat, qui était la destination des héros du roman de Georges Sand, *Les maîtres sonneurs*, a entièrement disparu de la zone entre Mesples et Chambérat. Un projet éolien prend presque sa place. Il ne reste des anciens bois qui parsemaient le paysage de bocage que de petits bosquets de formes géométriques variées, dispersés sur l'ensemble du secteur. Des bois de plus grande importance occupent les parties hautes des plateaux et restent aisément identifiables : les bois Riants et de Malleret sur la ligne de relief au sud-ouest de l'ensemble de paysages, les bois de Suggère et de Lombost au nord-ouest de la vallée de la Magieure, les bois du Delat et d'Audes au nord-est à proximité de la vallée du Cher, les forêts de Saint-Éloy-d'Allier au nord.

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ARBRES DES HAIES

cf. Grandes composantes des paysages : les restes du bocage + les secteurs où les haies ont été les plus arrachées

3.2 LES FORMES ANCIENNES DE PLACES DANS LES BOURGS ET VILLAGES

cf. Grandes composantes des paysages : des formes de bourgs dénotant une importante activité rurale ancienne

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 VUE PANORAMIQUE DE LA CHAPELLE SAINTE-AGATHE

La chapelle Sainte-Agathe, visible de partout, a été construite sur un léger relief au milieu du bocage. On y accède par un chemin rectiligne



Place du village d'Audes



Près de Chazemais

cadre par deux bouchures taillées au carré. Le chemin arrive perpendiculairement à l'axe de la chapelle. Dans cette mise en scène de la façade perçue légèrement en contreplongée, la cloche apparaît clairement dans son clocher et rappelle de manière cinématographique l'importance du son des cloches dans ces campagnes.

Depuis la chapelle, la vue est panoramique à trois cent soixante degrés. En direction du sud-est, on aperçoit au loin, l'agglomération de Montluçon dans le creux de la plaine du Cher. La campagne alentour est une campagne d'élevage extensif parsemé de quelques parcelles de cultures et de bois. Une table d'orientation a été installée sur le pré qui entoure le bâtiment religieux. Un vieux

chêne creux a été conservé avec un tire-sève. Quelques rares arbres vivent encore par-ci par-là dans les haies. Dans la zone, dix-neuf des vingt-six espèces de chiroptères auvergnates ont été observées.

Le secteur est propice au développement des énergies renouvelables, comme à Mesples-Viplaix-Courçais. Cela fait de ce point de vue « un observatoire local des installations éoliennes ».

4.2 LA RETENUE DE SIDIAILLES

cf. Marlin C., Pernet A., Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département de l'Allier, Diren Auvergne, décembre 2005

5.2



Bocage du Bas-Berry, non loin de Saint-Désiré

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA PRESSION RÉSIDEN- TIELLE GRANDIS- SANTE SUR LA LIMITE EST DE L'ENSEMBLE DE PAYSAGES

On relève aujourd'hui une pression urbaine croissante à la périphérie de Montluçon (communes de Domérat, Prémilhat et Huriel). De nombreux lotissements et zones industrielles

colonisent progressivement les coteaux à l'ouest de Montluçon le long des axes routiers principaux (D943, N145, D916...). La colonisation tend à s'étendre un peu plus loin aux villages du bocage du Bas-Berry.

Plus au nord, à l'entrée d'Audes, un peu à l'écart du bourg, à l'instar de la manière dont on a pu positionner les cimetières au 19^e siècle, on a aménagé une zone pavillonnaire selon un modèle caractéristique d'organisation de voiries,

imperméable à la singularité des espaces publics du petit bourg.

LA RN145 TRANSFORMÉE EN 2X2 VOIES

Les travaux de transformation de la RN145 en 2x2 voies sont achevés depuis 2011 dans cette portion de l'Allier. La RCEA (Route Centre-Europe Atlantique), qui traverse la France d'est en ouest, en passant par le département de l'Allier est considérée comme un axe est/ouest majeur.